

Medhop, l'adaptabilité, maître-mot de l'avenir

Le centre bruntrutain de formation pour adultes a fêté ses 30 ans en 2023 et un nouveau directeur, Olivier Etique, a pris ses fonctions voici 3 ans. L'occasion d'un premier bilan avec celui qui planche sur l'élargissement de la palette des prestations de l'institution pour en garantir la pérennité.

Rappelons que Medhop est un centre de formation où l'on acquiert des connaissances en bureautique – avec une branche DAO, soit le dessin assisté par ordinateur – et de l'expérience pratique dans les domaines administratif et économique. Il compte 20 employé-e-s, dont trois apprentis de commerce, soit une quinzaine d'équivalents plein temps (EPT), parmi lesquels 11 formateurs.

Lorsqu'il est entré en fonction le 1^{er} décembre 2020, Olivier Etique a été surpris et s'est rendu compte de la fragilité de la vie en côtoyant les participant-e-s aux cours. « En quelques instants, à la suite d'un accident ou d'une maladie, tout peut basculer. C'est bouleversant de rencontrer quelqu'un obligé d'abandonner une activité professionnelle passionnante pour repartir à zéro. Je suis impressionné par la résilience dont certain-e-s savent faire preuve. »

De même, il avoue avoir sous-estimé le temps que prend la gestion des ressources humaines. « C'est un aspect prépondérant, qui nécessite une vue d'ensemble sur quantité de paramètres afin de pouvoir mettre en place une culture d'entreprise où chacun s'épanouit. Pour ma part, il est nécessaire d'offrir les condi-

tions de travail permettant au personnel de se sentir bien sur son lieu d'activité. » Ceci étant dit, une des premières missions d'Olivier Etique a consisté en la clarification des prestations de la fondation avec ses partenaires, une étape en voie de finalisation.

Etroite collaboration avec l'assurance-invalidité

Le « public-cible » est issu de l'assurance-invalidité (AI). Ainsi, grâce à Medhop, des personnes qui ne peuvent plus, en raison d'une maladie ou d'un accident, exercer leur profession initiale, ont la possibilité de découvrir le travail administratif/commercial et de s'initier à la bureautique. Par exemple un maçon désormais inapte à œuvrer sur un chantier apprendra les bases de ce nouveau domaine d'activité s'il est intéressé à un emploi sédentaire.

Quant aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP, ils y bénéficient d'une expérience formative en entreprise de pratique commerciale (EPCO), permettant d'établir et de développer leurs compétences et leur aptitude au placement. Ils y fonctionnent exactement comme dans une entreprise ordinaire et emmagasinent de

la pratique. Dans ce cadre, nous disposons de tous les départements usuels : comptabilité et ressources humaines notamment. Il convient dès lors d'assurer le secrétariat, effectuer des achats/ventes, de traiter les paiements, etc. Il existe même une cellule marketing où l'on peut, entre autres, organiser de petites campagnes ad hoc pour dynamiser

Olivier Etique, portrait

Olivier Etique, 52 ans, a effectué un apprentissage de commerce à l'Office des poursuites de Porrentruy, suivi par une formation d'économiste d'entreprise auprès de la Haute école de gestion Arc (anciennement ESCEA), à Neuchâtel.

Le Delémontain et Ajoulot d'origine (Bure) a auparavant travaillé et 18 ans durant comme responsable financier au Service de l'action sociale (SAS), dans la capitale.

Marié à Tatiana, il est père d'un garçon de 21 ans, Louis, qui étudie la psychologie à l'Université de Lausanne (UNIL).

un produit qui a du mal à être écoulé ou liquider un stock.»

L'institution bruntrutaine est dépendante des aléas de la conjoncture. «S'il y a moins de chômage, la courbe des participants à nos mesures descend. Toujours dans le cas d'une économie en pleine forme, nous sommes moins sollicités par l'AI, les employeurs choyant leurs collaborateurs pour éviter qu'ils aillent voir ailleurs et il y a, parallèlement, moins de pression sur leurs épaules, ce qui réduit les maladies psychiques», analyse Olivier Etique.

Nouvelles pistes

Pour faire face à ces incertitudes et garantir une fréquentation optimale de son établissement, le directeur planche sur deux axes principaux: «D'une part, nous comptons élargir nos prestations afin qu'elles répondent toujours mieux aux besoins de nos partenaires. Dès ce mois de janvier, nous mettons donc en place une mesure d'observation et d'évaluation d'une durée de trois mois destinée aux allocataires de l'assurance-invalidité pour définir avec eux dans quelle(s) direction(s) professionnelle(s) ils souhaitent s'engager. Nous avons les outils susceptibles d'aider à affiner nos choix pour trouver les solutions les mieux adaptées à chaque profil.» En même temps, notre interlocuteur vient d'instaurer une phase de transition, qui n'existait pas jusqu'alors, entre les cours de bureautique et le passage dans l'entreprise de pratique commerciale. «Une nouvelle prestation rendue nécessaire par les difficultés rencontrées par certain-e-s pour passer directement des cours mentionnés à ladite entreprise.»

D'autre part, Olivier Etique se mobilise pour la recherche de nouveaux publics-cibles. Dont, entre autres, ceux de l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM). «Un fort pourcentage d'entre eux est au bénéfice d'un niveau de formation supérieur et une bonne maîtrise des langues nationales, apprises rapidement. Il conviendrait de les préparer comme il se doit au monde du travail dans notre pays. Dans cette voie, nos cours de bureautique et notre entreprise de pratique commerciale sont tout indiqués pour contribuer à ce qu'ils soient immédiatement opérationnels dans différentes fonctions.»

Pour le responsable, cette approche inédite recèle un potentiel manifeste.

Parmi les projets, citons encore le réaménagement des locaux de l'immeuble qui abrite la fondation (et lui appartient), situé au numéro 7 de la rue du 23 Juin, à Porrentruy. «La manière de travailler dans les domaines administratif et commercial change. Or, nous devons adapter notre outil à l'économie «réelle». Actuellement, nous évoluons davantage dans un open space proposant quelques endroits intimistes dévolus à certaines tâches. Pour être dans l'air du temps, nous allons progressivement créer des espaces davantage flexibles et collaboratifs, comprenant salles de réunion et zones de travail. Les bureaux de demain ressembleront à des espaces de coworking alliant agilité et flexibilité.»

Réforme de l'apprentissage de commerce

D'une manière analogue, la réforme de l'apprentissage de commerce a commencé en août dernier et la première volée de Medhop y est confrontée. «Il s'agit d'un défi supplémentaire auquel on doit s'habituer. La révision consiste essentiellement à prendre en considération que les tâches administratives et de saisies routinières diminuent, alors que de nouvelles compétences – travail en équipe, gestion de projet – sont requises.» Enfin, Olivier Etique est particulièrement attentif à l'intelligence artificielle et la digitalisation en constante évolution. «Cela va clairement influencer la manière d'apprendre, savoir comment trouver l'info pour répondre aux besoins, à une époque

où des outils ultraperformants feront tout à notre place. Mais sera-ce fiable?...»

Concrètement, notre interlocuteur souhaiterait offrir des postes de travail permettant justement à celles et ceux qui les occupent de répondre à la demande actuelle à ce niveau, voire la précéder. «Idéalement, quiconque sortant de Medhop à l'avenir pour rejoindre une entreprise devrait être capable d'apporter une véritable valeur ajoutée, car nous aurons été à la pointe de la formation en IA notamment.»

Une place centrale dans la société

Medhop a donc fêté ses 30 ans en 2023. Et son directeur estime que la fondation aura toujours sa place dans la société, car le monde du travail ne cessera de générer des professionnels obligés de se réorienter vers de nouveaux emplois dont ils n'auront pas forcément les connaissances/compétences, à la base, pour les exercer, «d'où l'intérêt de notre entreprise de pratique commerciale. De surcroît, on l'a vu, avec l'expansion de l'intelligence artificielle, l'adaptabilité deviendra plus que jamais le maître-mot. Pour une partie des personnes concernées qui se forment aujourd'hui et qui ont déjà cette révolution en tête, pas de problème; en revanche, ce n'est pas le cas pour d'autres, qui auront donc besoin de nous pour se mettre à jour et acquérir toutes les connaissances pour être à nouveau employées».

medhop.ch

Texte : Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist

Medhop, dans le détail de ses prestations

En moyenne, 50 participant-e-s fréquentent mensuellement les cours de la fondation. Elle forme des personnes de 18 à 60 ans – autant de femmes que d'hommes –, issues de tous les horizons professionnels. Son public est à l'image de la population, extrêmement hétéroclite.

Quatre-vingts pour cent d'entre eux sont issus de l'assurance-invalidité (AI) et y suivent une formation en bureautique. Quinze à 20% proviennent des ORP et un faible pourcentage de l'aide sociale.

Pour faciliter l'engagement des participant-e-s provenant de l'AI, Medhop développe un lien direct avec les entreprises. Le cas échéant, ces dernières bénéficient de mesures d'accompagnement – la charge financière du stage ne repose pas sur elles.

Deuxième prestation possible, l'allocation d'initiation au travail (AIT), qui peut durer jusqu'à six mois avec un contrat de travail – ici, l'AI participe au salaire. «Enfin, il est aussi possible de prévoir des stages d'observation dans l'économie pour les assurés. Cela permet d'évaluer si la fonction qu'ils occupent leur plaît et dans quelle mesure elle est adaptée à leur problématique de santé», explique le directeur de Medhop, Olivier Etique.